



Finalisation du PLU

La délibération du Conseil municipal du 06 avril 2016 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme sur la commune de Saint-Ythaire a été transmise en Préfecture pour contrôle de légalité.

Suite à de nouvelles lois de plus en plus contraignantes, le projet de PLU sur la commune a aussi fait l'objet d'un examen le 14 octobre 2016 en Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Un **avis favorable** de cette commission a été rendu, permettant la poursuite de l'élaboration de ce projet.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a mis en ligne cet avis sur le site internet de la DRAL Bourgogne-Franche-Comté.

L'enquête publique pourra ainsi être réalisée courant 2017. Nous espérons vous voir nombreux en Mairie à cette occasion.

